

Le centre-ville de Longueuil devient un enjeu électoral

Page 3

Jacques Olivier

Marguerite Pearson-Richard

La Presse



CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 4 OCTOBRE 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Dix-huit mois de prison pour une mère indigne

CHRISTIANE DESJARDINS

SI ELLE A RETENU en trois occasions son concubin qui tentait de noyer son fils de deux ans, une mère a tout de même laissé l'homme battre comme plâtre ce petit garçon et son frère de 10 mois, et ce à répétition.

Hier, le juge Jerry Zigman l'a condamnée à 18 mois de prison et lui a imposé une probation de trois ans. Il lui a aussi ordonné d'avertir son agent de probation si elle devenait enceinte pour la quatrième fois.

La femme, que nous ne pouvons nommer pour protéger l'identité de ses enfants, est la mère des deux petites victimes et d'une fillette née au printemps 2000. Tous sont issus de pères différents. Elle a plaidé coupable à des accusations de négligence criminelle ayant causé des lésions à ses deux fils.

C'est en juillet 1999, alors qu'elle s'occupait seule de ses deux fils, qu'elle s'est mise en ménage avec un homme que nous appellerons Sébastien, du même âge qu'elle. Rapidement, elle tombe enceinte de ce nouvel amoureux qui se montre violent avec les deux garçons, qui ont alors deux ans pour l'un et 10 mois pour le second. Le 10 janvier 2000, excédée par les pleurs et les bruits qui proviennent souvent du logement du couple, une voisine appelle la police.

Quand la police entre dans l'appartement, vers minuit, Sébastien est en train de donner le bain au garçon de deux ans. Il tremble et porte des ecchymoses. Les deux petits sont confiés à la DPJ. Le plus vieux est amené à l'hôpital Sainte-Justine, où on lui découvre une série de blessures graves, dont une pancréatite d'origine traumatique, trois brûlures de cigarette dans le cou, une fracture de l'omoplate, deux vertèbres écrasées, du sang séché au méat urinaire, des ecchymoses partout...

Le plus jeune, qui ne présente pas de blessure apparente, est confié à son père biologique. Quand celui-ci se présente à l'hôpital avec son fils au début de février, on découvre que le petit traîne des fractures vieilles de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois : au crâne, au fémur droit, aux deux tibias, à une côte. Ces blessures non soignées faisaient en sorte que le seul fait de prendre une respiration devait faire souffrir le bébé, ont estimé les médecins.

Voir MÈRE en E2

| SQUATTEURS |

Bourque fait son mea-culpa

ÉRIC TROTTIER

Un mois jour pour jour après l'expiration de l'ultimatum qu'il avait lancé aux squatteurs de la rue Rachel, le maire de Montréal, Pierre Bourque, est passé aux actes, hier, en faisant évacuer l'immeuble abandonné dans lequel vivaient une quarantaine de sans-abri depuis maintenant deux mois.

Le maire semblait plutôt soulagé après l'opération policière, qui s'est soldée par un total de sept arrestations. Il faut dire que M. Bourque a été assez embarrassé par toute cette histoire : il a été vertement critiqué pour avoir cédé l'immeuble, tous frais payés, aux squatteurs, puis a essayé un refus du service de police quand il a voulu les faire évacuer une première fois, et il a dû se défendre à maintes reprises devant les journalistes et au conseil municipal.

Aussi, le maire a fait son mea-culpa, hier : il s'est d'abord excusé auprès de la population du quartier Rosemont qui a pu être incommodée par tout le branle-bas suscité par l'arrivée des squatteurs dans le quartier. Il a admis avoir été piégé par les squatteurs et a suggéré que sa « trop grande générosité » lui avait joué un tour dans le dossier, bref, le maire reconnaît avoir commis des erreurs. « Personne n'est parfait, à commencer par le maire de Montréal, a-t-il expliqué. Moi, j'ai toujours voulu éviter la violence, j'ai essayé, de bonne foi, de trouver une solution pour ces jeunes. Malheureusement, dans ce cas-ci, le dialogue n'a pas prévalu. Le problème n'était pas le logement. On voyait plutôt des gens qui s'en prenaient à la mondialisation, au système en général. Ils voulaient refaire le monde. On s'est fait piéger. »

Ce n'est pas l'avis de son adversaire, Gerald Tremblay, qui estime que le maire n'a eu besoin de l'aide de personne pour entrer dans le piège : « Pierre Bourque a encouragé la désobéissance civile. C'est



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Certains des squatteurs ont tenté en vain de résister aux policiers qui ont envahi le centre Préfontaine, si bien que la mêlée s'est terminée par sept arrestations, dont celle de deux femmes.

bien beau de reconnaître ses erreurs après avoir créé une crise. Je pense qu'on en a assez des erreurs de Pierre Bourque. »

Danger d'effondrements locaux

Depuis la fin de l'expiration de l'ultimatum du 4 septembre, qui n'avait donné aucun résultat, la Ville cherchait le bon prétexte pour ordonner l'expulsion de ses invités indésirables.

Le motif a été trouvé mardi soir, par les pompiers. Selon la Ville, le service de prévention des incendies a alors constaté que les squatteurs couraient un « danger » en raison d'éventuels « effondrements locaux » dans la partie est de l'immeuble. Les pompiers avaient au-

paravant fait barricader la section affaiblie du bâtiment, mais, selon le chef Ronald Dubeau, les squatteurs n'ont pas respecté la barricade : « Ils ont débarricadé la section et y circulaient librement », a-t-il déclaré.

Un des squatteurs a mis en doute cette version des faits : « Ils disent qu'on a « débarricadé » la partie est de l'immeuble ? C'est faux, de la bullshit d'un bout à l'autre ! dit-il. On n'a jamais touché à la section affaiblie de l'immeuble. Les pompiers, après leur visite (de mardi), nous ont même dit que tout était OK ! »

Voir BOURQUE en E2

| POLLUTION |

Ottawa désarmé?

BRUNO BISSON

AU MOMENT OÙ la pollution agricole et les pressions urbaines sont en train de s'intensifier sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, le gouvernement du Canada apparaît désarmé, sans vision, et affligé d'un manque flagrant de leadership pour faire face aux menaces qui pèsent sur ces mers intérieures.

Dans un rapport annuel aussi étonnant qu'étoffé, le premier de son mandat, la nouvelle commissaire fédérale à l'environnement et au développement durable, Johanne Gélinas, a donné un cinglant avertissement aux autorités fédérales qui ont peu à peu abandonné leurs responsabilités en matière de protection et de connaissance du plus grand écosystème d'eau douce du monde.

« Dans le contexte actuel de flou et de manque de vision, a dit la commissaire hier en entrevue, ça augure mal.

Voir OTTAWA en E3

Le saviez-vous?

Ce tableau tiré du rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada résume l'état assez déplorable du niveau des connaissances accumulées par les ministères fédéraux sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

- > Nombre d'années nécessaires à l'élaboration des premiers indicateurs agroenvironnementaux: 7
- > Nombre de ces indicateurs qui ont fait l'objet d'au moins un rapport de suivi: 47 sur 80
- > Des 15 indicateurs de qualité des eaux du Saint-Laurent, nombre pour lequel il n'existe aucune donnée: 2
- > Quantité d'eaux souterraines disponible en sol canadien dans le système des Grands Lacs: Inconnue
- > Volume des pertes ou des gains des habitats de poissons dans le bassin: Inconnu
- > Nombre de rapports résumant les activités d'intendance appuyées par le gouvernement fédéral: Aucun

Le référendum sur la « défusion » de Saint-Lambert décrié

ANDRÉ DUCHESNE

LES DEUX CANDIDATS à la mairie de Longueuil, Marguerite Pearson-Richard et Jacques Olivier, ont décrié hier la décision des élus de Saint-Lambert de tenir un référendum sur la défusion de leur territoire en même temps que le scrutin du 4 novembre.

« C'est une décision malheureuse, qui dénature les choses et fait croire aux citoyens qu'ils ont des pouvoirs qu'ils n'ont pas », a déclaré Mme Pearson-Richard en marge d'une conférence de presse où elle présentait les grandes lignes de son programme en matière de développement économique.

Jacques Olivier a été plus nuancé, déclarant dans un premier temps qu'il n'avait « pas de problème avec ça ».

Comme les élus municipaux actuellement en fonction le resteront jusqu'au 31 décembre prochain, à eux d'assumer leurs décisions, disait-il. Quelques minutes plus tard, il affirmait cependant que les élus devraient travailler dans une nouvelle perspective, celle de la nouvelle ville, dès le 5 novembre, au lendemain des élections municipales.

Lundi soir dernier, au cours d'une séance extraordinaire, le conseil municipal de Saint-Lambert a adopté à la majorité une résolution prévoyant la tenue d'un référendum le 4 novembre. L'exercice nécessitera une dépense oscillant entre 55 000 \$ et 60 000 \$.

À cette occasion, on demandera à la population de ce territoire de se prononcer sur une éventuelle défusion de la nouvelle ville de Longueuil, fruit de la fusion de huit municipalités de la Rive-Sud.

Cette décision découle de l'engagement pris par le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, de permettre aux municipalités forcées de fusionner de revenir en arrière si tel était la volonté de leurs citoyens.

« Ce geste permettra d'appuyer la résolution que nous avons adoptée cet été et demandant à M. Charest de respecter son engagement s'il était élu. Ce sera un appui additionnel de la population », croit le maire Guy Boissy.

La résolution adoptée lundi ne l'a pas été sans heurts, certains élus estimant que la date du 4 novembre pour tenir ce référendum ne convenait pas. C'est ce jour-là que les citoyens de la nouvelle Longueuil éliront leur maire et les 42 conseillers municipaux.

« Comme il s'agit de deux entités juridi-

ques distinctes, je crains que cela ne mêle les citoyens, poursuit le maire Boissy. Mais à partir du moment où une majorité l'emporte, je respecte la décision. »

Au cabinet de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, on n'avait pas de commentaires à émettre pour le moment sur cette décision, unique semble-t-il à la ville de Saint-Lambert.

La porte-parole de la ministre, Christine Mitton, a toutefois laissé entendre que les hauts fonctionnaires poursuivaient leurs vérifications auprès du contentieux afin de déterminer si la municipalité de la Rive-Sud avait le droit de faire coïncider son référendum avec les élections municipales.

« Nous devons en vérifier la portée légale avant de commenter », a indiqué Mme Mitton.

LES PETITES ANNONCES
987-VENDU

BOURQUE

Suite de la page E1

Les pompiers ont donc fait appel à la police, hier matin. Cette fois, le corps policier estimait que la raison invoquée par la Ville était suffisante — c'est du moins ce qu'a indiqué le porte-parole du SPCUM, le commandant André Durocher — et l'évacuation a été décrétée pour 9h. Environ 35 personnes dormaient au 3100 de la rue Rachel, à l'arrivée de douzaines de policiers casqués.

« Je dormais dans une petite salle fermée, a raconté un squatteur évincé. Les flics m'ont réveillé en criant « Go ! Go ! Go ! On monte ! On monte ! C'est fini la joke, aweye, dehors ! » Ça s'est passé très vite ; j'avais à peine eu le temps d'ouvrir les yeux que déjà on était tous sur le trottoir. »

Un jeune a raconté que les policiers avaient fait preuve d'une certaine délicatesse, dans les circonstances. Mais un autre l'a contredit : « Ils ont frappé au moins deux des nôtres, sans raison, avec des coups de matraque dans les yeux », a-t-il raconté.

Cinq hommes et deux femmes ont été arrêtés pour entrave au travail des policiers. Certains de ceux-là étaient plutôt agressifs et semblaient même chercher noise à la police, a-t-on pu constater. La police a aussi employé un pistolet qui

envoie des décharges électriques pour maîtriser l'un des récalcitrants. Le maire Bourque s'est malgré tout dit « satisfait que le dossier se soit réglé sans violence ».

Une demi-heure après l'intervention, la quarantaine de squatteurs et des sympathisants se sont retrouvés à l'avant de l'immeuble. Où ils se sont amusés aux dépens des policiers : « Chiens ! Va chier ! Assholes ! Fuck You ! »

Un homme a aussi montré ses fesses aux policiers.

D'autres s'en sont pris aux journalistes et caméramen, « collaborateurs » du système capitaliste. Un jeune a ainsi voulu faire un mauvais parti à un photographe. Mal lui en prit : le photographe s'est protégé en tendant le bras... au bout duquel se trouvait son appareil et un énorme objectif qui a fini par atterrir dans l'œil gauche de l'assaillant. Quand il a quitté les lieux, non sans avoir beuglé des grossièretés, il était plutôt amoché, l'œil boursoufflé orné d'une belle couronne rouge.

Quant au centre Préfontaine, il devait être barricadé, hier. Il s'agit désormais de l'immeuble vacant le mieux gardé en ville. Une quinzaine d'agents de sécurité ont été installés tout autour, pour éviter que les squatteurs ne tentent d'y retourner. « Cela ne nous arrêtera pas, a promis un squatteur. Nous allons en squatter un autre, c'est tout. »

Le maire Bourque a dit que, dans une telle éventualité, il les attendrait de pied ferme : « Je vais être beaucoup plus vigilant. »

cyberpresse.ca Les portraits des candidats et des partis pour les élections du nouveau Montréal peuvent être consultés à www.cyberpresse.ca/montreal

cyberpresse.ca La chronologie du dossier des squatteurs à www.cyberpresse.ca/squatteurs



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Le maire Pierre Bourque a promis d'être plus vigilant, à l'avenir, devant les agissements des squatteurs. Quant à Ronald Dubéau, responsable de la prévention au Service des incendies, il a expliqué que les occupants du centre avaient détruit une barricade mise en place pour sécuriser les lieux.

MÈRE

Suite de la page E1

Quoi qu'il en soit, au printemps, la femme accouche d'une petite fille. En mai, Sébastien la quitte, comme les deux autres pères l'avaient fait auparavant. Ce n'est qu'en juin que le couple est accusé. Lui, de voies de fait graves et de voies de fait avec lésions, elle de négligence criminelle pour n'être pas intervenue.

Selon les rapports d'expertise, la femme a un quotient intellectuel qui la confine presque à la déficience intellectuelle. Elle n'a terminé qu'une cinquième année, a été toute sa vie bénéficiaire de l'aide sociale, n'a connu son vrai père qu'en décembre 2000, et a été agressée sexuellement à

répétition par son beau-père, entre l'âge de 7 et 13 ans, incluant la pénétration. Si elle n'a pas amené ses enfants à l'hôpital, c'est qu'elle craignait qu'on lui enlève ses petits, et avait peur que Sébastien la quitte, a-t-on fait valoir devant le tribunal.

La femme n'a jamais défendu ses enfants, sauf quand Sébastien essayait de noyer le plus vieux. Pourtant, un jour où Sébastien se faisait menaçant envers elle, la femme lui a mis un couteau sur la gorge en lui disant : « Touche-moi jamais. » « Cela démontre clairement qu'elle était capable de s'affirmer et de se défendre, mais elle ne l'a jamais fait pour défendre ses enfants », a dit le juge Zigman, hier.

Les deux petits garçons garderont de graves séquelles de ces mauvais traitements. Le plus vieux, qui a maintenant quatre ans, est considéré comme renfermé, extrêmement violent et serait animé d'une rage incontrôlable. Il doit être suivi de près, et les experts ont recommandé de ne jamais le laisser seul avec d'autres enfants. Le plus jeune pourrait quant à lui garder des séquelles cognitives sérieuses.

Soulignons enfin que Sébastien, qui a plaidé coupable récemment aux accusations qui pesaient sur lui, a écôpé de cinq ans de prison.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



MUNICIPALITÉ DE LA
Baie James

APPEL D'OFFRES MBJ-2001-10

FOURNITURE DE SERVICES
PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION
FONCIÈRE POUR LA
PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2002
AU 31 DÉCEMBRE 2005.

La Municipalité de la Baie James demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en évaluation foncière pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2005.

Les documents d'appel d'offres et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du soussigné à l'adresse mentionnée ci-dessous, à partir du mardi 9 octobre 2001, 8 h 30.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié de 10% du montant total de la soumission libellé à l'ordre de la **Municipalité de la Baie James** ou d'un cautionnement de soumission de 10% émis par une compagnie d'assurance autorisée.

Seuls sont admis à soumissionner, les professionnels en évaluation municipale ayant leur principal établissement d'entreprise dans la province de Québec ou dans une province ou territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Municipalité.

Les soumissions seront complétées sur le formulaire préparé à cet effet et remises (1 original et 1 copie) dans une enveloppe cachetée portant la mention : « **Soumission MBJ-2001-10 Évaluation foncière.** » Elles devront être déposées au bureau du greffier au 110, boul. Matagami, C.P. 500, Matagami (Québec) J0Y 2A0.

Les soumissions seront reçues à l'adresse mentionnée ci-dessus le ou avant le vendredi 30 novembre 2001, 16 h, date et heure d'ouverture des soumissions.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le greffier,
M^e Robert L'Africain, notaire

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS



APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : L 0147-122

Projet : Local commercial - SAQ CLASSIQUE

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ) vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à :

SAINT-RÉMI

Sur la rue Lachapelle, entre la rue Thouin et la rue Saint-Hubert ou sur la rue Notre-Dame, entre la rue Perras et le boulevard Saint-Rémi (route 221).

La superficie du local devra être d'environ 139 mètres carrés (±1500 pieds carrés). Le local devra avoir pignon sur rue et préféablement sur un niveau. La répartition de la superficie totale demandée devra être de 65 % pour l'aire de vente et de 35 % pour l'aire d'entreposage et de service. Les locaux devront être livrés le 26 octobre 2002 et le bail débutera le 26 novembre 2002. Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 8 novembre 2001 à 14 h 30.

Vous pourrez vous procurer le document d'appel d'offres au coût de vingt-cinq dollars (25\$) la copie, au siège social de la SAQ situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal ou en communiquant, à frais virés s'il y a lieu, au Service localisation et transactions immobilières, au (514) 873-6408.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Québec APPEL DE SOUMISSIONS

Corporation
d'hébergement
du Québec

CLSC-CS DES SEPT-RIVIÈRES (PORT-CARTIER)

N° PROJET : 09-115-01

La Corporation d'hébergement du Québec demande des soumissions pour des travaux de construction du CLSC-CS des Sept-Rivières à Port-Cartier.

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques sur le site de CIEC ou de MERX :

Courriel : www.ciec.net ou www.merx.cebra.com

Date de réception et ouverture des soumissions : 9 NOVEMBRE 2001 À 15 H 00

La Corporation d'hébergement du Québec n'est tenue d'accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur notre site internet : <http://chq.gouv.qc.ca>

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC



2535, boul. Laurier, 5^{ème} étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3
Tél. : (418) 644-3600

Avispublics

Ministère de la Culture et des Communications

Avis d'intention de classement

Édifice de la Canada Life Insurance Company Montréal

Prenez avis de l'intention de la ministre d'État à la Culture et aux Communications de procéder au classement de l'édifice de la Canada Life Insurance Company, situé au 275, rue Saint-Jacques Ouest, et aux 701-709, rue Saint-Pierre, Montréal (Québec) H2Y 1M9, sur un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION CENT QUATRE-VINGT MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS (1 180 633) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour les motifs suivants :

L'édifice de la Canada Life Insurance Company, conçu par l'architecte Richard A. Waite de Buffalo et construit en 1894-1896, est le premier immeuble en hauteur à ossature métallique de Montréal, et probablement du Canada. Sa valeur patrimoniale repose sur un extérieur et un intérieur tout à fait exceptionnels et ayant conservé leur intégrité. Les cages d'ascenseurs en fonte finement ouvragée en sont un bon exemple.

Toute personne peut, dans les trente jours (30) jours de la transmission de l'avis d'intention signé le 13 septembre 2001 par la ministre d'État à la Culture et aux Communications, faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels dont le siège est situé au 225, Grande Allée Est, bloc A, rez-de-chaussée, Québec (Québec) G1R 5G5.

Québec



VILLE DE
WESTMOUNT
APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le jeudi 25 octobre 2001, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05 dans la Salle du Conseil, à la même adresse, pour ce qui suit :

LOCATION ET SERVICE DE CONTENANTS À DÉCHETS
Appel d'offres numéro : PW-2001-721

Le cahier des charges peut être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 1, rue Bethune, Westmount, Québec, H3Z 2L2, à compter du jeudi 4 octobre 2001.

Un montant de trente dollars (30,00\$) sera exigible pour le cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

Ce contrat est sujet à l'approbation du Comité de transition.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

M^e Marie-France Paquet
Greffier de la Ville



VILLE DE
WESTMOUNT
APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le jeudi 25 octobre 2001, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05, dans la Salle du Conseil à la même adresse, pour ce qui suit :

REMPLACEMENT DES FENÊTRES À LA GARE DE WESTMOUNT
Appel d'offres numéro : PW-2001-720

Le cahier des charges peut être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 1, rue Bethune, Westmount, Québec, H3Z 2L2, à compter du jeudi 4 octobre 2001.

Un montant de trente dollars (30,00\$) sera exigible pour le cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

Ce contrat est sujet à l'approbation du Comité de transition.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

M^e Marie-France Paquet
Greffier de la ville



Société de transport
de la Ville de Laval

STRSM

APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Société de transport de la Ville de Laval demande des offres pour :

**STL/2001-P-15 Impression de titres de transport
Achat regroupé STL-STRSM**

Les cahiers des charges sont disponibles à compter du jeudi 4 octobre 2001, au coût de 50 \$. Ce dépôt est non remboursable et doit être payé comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de la Société de transport de la Ville de Laval.

Pour obtenir lesdits documents, vous devez vous adresser au Service des achats, 2250, avenue Francis-Hughes, Parc Industriel Centre, à Laval, Québec - H7S 2C3, téléphone (450) 662-8365, du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures à 16 heures.

Pour être valablement reçue, toute soumission doit être présentée sur les formulaires de la Société, en triple exemplaire, sous enveloppe cachetée, être conforme aux devis et cahiers des charges et adressée au Service des achats et ce, avant l'heure d'ouverture des soumissions. Les soumissions seront ouvertes le vendredi 19 octobre 2001 à 10 heures, au 2250, avenue Francis-Hughes, Parc Industriel Centre, à Laval.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

M^e Pierre Côté
Secrétaire corporatif



Outremont

APPEL D'OFFRES N° ST-021 / 09-2001

**SURVEILLANCE T L PHONIQUE ET T L M TRIQUE
DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION ET
DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE
ET INTRUSION DE LA VILLE D'OUTREMONT**

La ville d'Outremont souhaite pouvoir à l'exécution de la surveillance téléphonique et télémetrique de ses systèmes de communication et de son système d'alarme incendie et intrusion. À cette fin, les soumissions, sous enveloppes cachetées, portant la mention « **Surveillance téléphonique et télémetrique des systèmes de communication et du système d'alarme incendie et intrusion de la ville d'Outremont** » seront reçues jusqu'à 14 h, le vendredi 19 octobre 2001, au bureau de la soussignée situé au :

543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2

Elles seront publiquement ouvertes aux mêmes heures et jour, à la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont.

Ne seront toutefois prises en considération que les soumissions présentées sur le(s) formulaire(s) de soumissions fournis à cette fin par la municipalité. Ces formulaires, de même que les cahiers des charges générales et spéciales, peuvent être obtenus auprès du bureau du directeur du Service de l'approvisionnement de la municipalité, M. Eugène Deschamps, lequel est situé à l'adresse suivante :

543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2
Tél. : (514) 495-6228

Chaque soumission doit être accompagnée soit d'un chèque visé d'un montant correspondant à 10 % du total de la soumission, tiré sur un compte inscrit dans une banque à charte canadienne ou dans une caisse populaire et payable à la « ville d'Outremont », soit d'un cautionnement de soumission équivalent, valide pour une période de 90 jours suivant la date d'ouverture des soumissions. Seuls les cautionnements émis par des compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes des documents d'appel d'offres.

La ville d'Outremont, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues dans le cadre de cet appel d'offres.

Lucie Tousignant, avocate
Assistante-greffière de la municipalité

Un nouveau centre-ville pour Longueuil?

La candidate Marguerite Pearson-Richard dévoile son programme de développement économique

ANDRÉ DUCHESNE

« Nous ne sommes pas la Rive-Sud de Montréal mais la rive sud du Saint-Laurent », a déclaré la candidate à la mairie de Longueuil Marguerite Pearson-Richard, hier, en dévoilant la plate-forme de son parti en matière de développement économique.

Comme son adversaire Jacques Olivier l'avait fait auparavant en répétant que la nouvelle grande ville devait « faire contrepoids » à Montréal et Laval, la candidate prend ainsi ses distances de la Communauté métropolitaine de Montréal. Créé dans la foulée de la réforme Harel et regroupant une centaine de municipalités — dont Longueuil —, l'organisme a notamment pour tâche d'assurer un développement économique plus harmonieux de la grande région montréalaise.

La candidate va même plus loin, estimant que la Rive-Sud n'a pas eu sa juste part de sièges sociaux, d'industries, voire de bureaux d'organismes publics et parapublics, au fil des années. Elle entend renverser la vapeur, entre autres en participant à des missions économiques d'envvergure et en allant faire de la prospection sur le terrain.

« Un des exemples concrets de ce que nous voulons accomplir est le développement d'une campagne de visibilité ciblant le marché manufacturier de la région est-américaine », a-t-elle indiqué hier au cours d'une conférence de presse.

M^{me} Pearson-Richard estime que la future ville, troisième en importance au Québec avec 380 000 habitants, a besoin d'un véritable centre-ville, bénéficiant d'une masse critique en termes de bureaux et d'organismes d'affaires. Selon elle, les environs du boulevard Roland-Therrien, dans l'actuelle ville de Longueuil, sont indiqués pour le développement d'un tel noyau économique.

Aussi, son équipe entend donner une vocation particulière à chacun des parcs industriels existant dans les différentes villes. « Auparavant, les industries allaient là où se trouvaient les meilleures avantages fiscaux », observe la candidate, en référence aux anciennes guerres de clochers.

Elle n'a toutefois pas précisé davantage sa pensée sur le sujet, estimant que des études seront nécessaires pour associer un parc industriel à un type d'industrie.

Faire le plein dans les parcs industriels permettra de diminuer d'autant la pression sur les quartiers résidentiels, et donc sur les citoyens, en terme de revenus de taxes, estime enfin la candidate.

Un avantage

Invité à commenter ces propositions, l'adversaire de M^{me} Pearson-Richard, Jacques Olivier, n'était pas prêt à aller aussi loin, estimant qu'il est d'abord nécessaire d'évaluer les équipements et terrains déjà en place. « Avant de vouloir bâtir, il nous faut faire l'inventaire de ce que nous avons. »

Il rejette également l'idée d'un nouveau centre-ville selon la formule de son adversaire, y préférant les conclusions déjà émises par le comité de transition voulant que le centre géographique de la nouvelle ville se trouve sur une des pistes d'atterrissage de la base militaire de Saint-Hubert (M. Olivier est président de la Technobase) et son centre démographique, autour de l'hôpital Pierre-Boucher.

Il s'en est cependant pris à la proposition de M^{me} Pearson-Richard de créer une commission de développement économique, estimant que la mission et le mandat d'un tel organisme est calqué sur son propre projet de Corporation de développement économique. « Elle fait la promotion de ce que je dis depuis longtemps. »

Prenant la parole hier midi devant la chambre de commerce de Saint-Bruno, M. Olivier a vanté l'avantage de la fusion comme outil de développement économique. « Cela permettra d'augmenter le rythme de la croissance et, en conséquence, la richesse collective. »

OTTAWA

Suite de la page E1

La population des villes riveraines (du Canada et des États-Unis) pourrait augmenter de 20 % d'ici 20 ans, alors que la production industrielle dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve devrait s'accroître d'environ 60 %. Le gouvernement fédéral reconnaît ces pressions actuelles et futures, mais on dirait que présentement, il ne sait pas ce qu'il veut faire. »

Alors il fait un peu n'importe quoi sans véritable priorité ni objectifs clairs. C'est comme ça depuis bien des années. Et la commissaire estime que maintenant, l'heure des choix décisifs est venue : « Ou bien le gouvernement fédéral confie aux ministères les moyens de leurs ambitions, ou bien il réduit ces ambitions et ces objectifs à la hauteur des moyens accordés. Mais il ne pourra pas continuer à s'arroger des rôles et responsabilités qu'il n'est pas en mesure d'assumer concrètement sans nuire à la préservation des Grands Lacs », a-t-elle assuré hier.

Plus de 40 millions de personnes (environ 25 millions aux États-Unis, et 16 millions au Québec et en Ontario) résident à l'intérieur du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. On y compte aussi pas moins de 100 000 fermes, qui produisent pour près de 12 milliards de dollars en denrées alimentaires, dans la seule partie canadienne des Grands Lacs.

Les lacs et le fleuve sont-ils malades ? Ils vont mieux qu'il y a 30 ou 40 ans, ça c'est sûr. Mais de là à dire qu'ils vont bien, il y a une marge, que même le gouvernement fédéral ne franchirait pas. Car en fait — et c'est peut-être le constat le plus dur dans ce rapport — l'état des connaissances sur l'ensemble du bassin ne permet pas au gouvernement « de disposer de l'information de base, nécessaire pour décider des priorités et des

plans d'action ». Plusieurs constats de la commissaire sont, en effet, désolants. Même si les eaux souterraines permettent de subvenir aux besoins de 28 % des québécois et ontariens qui habitent en bordure des lacs ou du fleuve, le gouvernement ne possède encore que des informations partielles et fragmentées sur l'état de ces nappes, qui seront de plus en plus sollicitées, si les bas niveaux d'eau record des dernières années devaient se maintenir trop longtemps.

Malgré des annonces parfois tonitruantes du ministère fédéral de l'Environnement quant à la nécessité d'interdire l'exportation d'eau ou les transferts massifs, d'un bassin hydrographique vers un autre par exemple, il n'est toujours pas acquis que le Canada serait en mesure d'empêcher de tels prélèvements d'eau.

Les élevages bovins et porcins du Québec et de l'Ontario, qui peuvent influencer sur la qualité des eaux de l'ensemble du système des Grands Lacs et du Saint-Laurent, produisent des quantités de fumier équivalentes aux déjections de 100 millions de personnes, selon le rapport de la commissaire. Agriculture Canada avait des objectifs de réduction de la teneur en azote et en phosphore des sols dans le bassin des Grands Lacs, mais aucun n'a été atteint.

En même temps, malgré l'accroissement récent des pressions du milieu agricole, le gouvernement fédéral verse en subventions et soutien aux producteurs jusqu'à 400 millions par année. Moins de 5 % de ces sommes sont pourtant consacrées à la sensibilisation à des pratiques de culture et d'élevage moins dommageables pour le milieu environnant.

EN BREF

Peter Trent: c'est non

LE MAIRE de Westmount, Peter Trent, a finalement annoncé hier qu'il ne sera pas candidat à la mairie de Montréal dans le but de canaliser le vote des opposants à la fusion. M. Trent avait déjà annoncé ses intentions mardi soir aux militants du groupe Démocratie-Cité. Le maire estime que sa candidature risquerait de favoriser celle de Pierre Bourque en divisant les voix favorables à Gérald Tremblay. Il entend se consacrer à la contestation de la loi 170, actuellement étudiée par la Cour d'appel. De son côté, le président de Démocratie-Cité, Raymond Proulx, invite ses membres à appuyer localement les candidats indépendants antifusions.

Gérald Tremblay: Québec devra investir à Montréal

SI LE GOUVERNEMENT du Québec décide de créer une nouvelle Ville de Montréal, il doit être prêt à y investir, a déclaré hier le candidat à la mairie Gérald Tremblay, pour justifier les trois milliards qu'il réclame de Québec dans le cadre d'un nouveau pacte fiscal. Le chef de l'Union des citoyens était l'invité de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, qui lui a transmis ses préoccupations concernant les relations de travail, les infrastructures souterraines et l'équité fiscale. Les villes canadiennes sont en déclin », a commenté M. Tremblay, ajoutant que les gouvernements ont investi « des miettes » au cours des dernières années. S'il est élu, il entend investir massivement l'argent de son nouveau pacte fiscal pour réparer les infrastructures souterraines.

Deux proches des Bandidos arrêtés

MARCEL LAROCHE

DEUX SYMPATHISANTS des Bandidos, le gang de motards soupçonné d'être l'instigateur de la vague d'incendies criminels dans les bars de Montréal, ont été arrêtés par la police en possession de fusées routières et de deux bidons d'essence dissimulés dans le coffre de leur véhicule.

Stéphane Marcotte, un récidiviste de 25 ans recherché pour vol qualifié, et son copain dans la vingtaine, ont été interceptés pour avoir grillé un feu rouge avec leur vieille Chevrolet Cavalier turquoise, vers 4 h 50 lundi matin.

Deux agents du SPCUM ont été témoins de cette infraction dans le nord de la métropole. Ils ont aussitôt pris en filature le véhicule et l'ont intercepté quelques instants plus tard.

Au cours de la vérification de routine, les policiers ont découvert que l'immatriculation temporaire de la Chevrolet avait été délivrée au nom de Stéphane Marcotte alors que le conducteur sans permis de conduire et sans papiers d'identité affirmait s'appeler Christian Deschênes. Comme un homme de ce nom est actuellement emprisonné pour avoir comploté l'assassinat de deux proches du chef de la mafia montréalaise Vito Rizzuto, les policiers ont procédé sur-le-champ à l'arrestation des deux occupants de l'auto.

Les agents ont alors découvert quelques sacs-poubelles, des fusées routières et deux bidons d'essence dans le coffre de la voiture. Or, des objets similaires ont été retrouvés sur la scène de plusieurs incendies allumés récemment dans des brasseries et bars de Montréal fréquentés par les Hells Angels.

Ils ont aussi appris que le conducteur du véhicule était bel et bien Stéphane Marcotte, un sympathisant du gang rival des Bandidos. Marcotte serait aussi une proche connaissance de Carlos Castro et des frères André et Martin Valenzuela, tous trois appréhendés tôt jeudi dernier après avoir vainement tenté d'incendier à l'aide d'accélérateur et d'une fusée routière le Pub Angus de la rue Rachel, dans l'est de Montréal.

Le commandant Douglas Hurley, responsable de la section des incendies criminels du SPCUM, a indiqué hier à *La Presse* que l'arrestation de Marcotte marque un autre pas dans la laborieuse enquête sur cette série d'incendies. Alors que son passager était relâché faute de preuve, Marotte a été accusé mardi de possession de matières inflammables et de supposition de personne.

l'école du voyage l'école du voyage l'école du voyage



Collège April-Fortier
l'école du voyage

LEADER DE LA FORMATION DANS LE DOMAINE DU VOYAGE

Vous aimeriez travailler dans le domaine du voyage? Vous vous informez un peu partout, un nom revient constamment: le Collège April-Fortier. Pourquoi?

Le Collège April-Fortier a été fondé en 1979 par les professionnels du voyage, Gisèle April et Normand Fortier, pour répondre aux besoins de cette industrie exclusivement. C'est une approche totalement différente de celle d'une maison d'enseignement ou d'une commission scolaire qui désire ajouter à sa gamme de cours une formation spécifique; ils doivent alors recruter du personnel dans un domaine qui leur est inconnu et, en général, n'offrent pas de service de placement efficace. Au Collège April-Fortier la différence réside dans le fait que nous sommes directement branchés sur l'industrie du voyage et notre grande force c'est le placement.

Bien qu'étant la plus importante école dans notre domaine, le Collège April-Fortier demeure une petite entreprise où l'administration reste à une échelle humaine et très accessible aux étudiants. Toute l'organisation est orientée vers le marché du travail dans le domaine du voyage; le contenu des cours évolue en fonction des besoins spécifiques de l'industrie. Le Collège a développé une forme de partenariat avec plusieurs employeurs tout en offrant un service de placement pour toute l'industrie. En moyenne, 30% des étudiants se dirigent vers les agences de voyages détaillantes, 60% vers les entreprises grossistes qui organisent les voyages vendus par les agences de voyages et 10% vers les compagnies aériennes.

Le Collège s'est doté d'une équipe de professeurs exceptionnels; ses professeurs sont aussi actifs dans l'industrie, connaissent bien les exigences du marché du travail et enseignent dans leurs champs de spécialisation.

Les étudiants aussi sont exceptionnels; le Collège n'étant pas subventionné, ce sont les étudiants qui paient pour leur formation; leur niveau de motivation étant très élevé, le Collège peut donc offrir une formation de qualité supérieure. De plus, on retrouve en classe des étudiants de tout âge entre 18 et 60 ans, avec des expériences très diversifiées, ce qui crée une dynamique particulièrement intéressante. Les étudiants ont accès à l'aide financière

du ministère de l'Éducation; il s'agit d'un prêt remboursable sur 12 ans.

Une formation rapide et pratique: après cinq mois de formation à temps plein, les étudiants obtiennent une Attestation d'Études Collégiales (AEC) et sont prêts pour le marché du travail. Les cours sont très pratiques et répondent bien aux attentes des employeurs. La formation dispensée par le Collège permet aux étudiants de travailler de façon plus efficace et d'obtenir rapidement des salaires supérieurs.

Au niveau des horaires de cours, le Collège April-Fortier a adopté une approche non conventionnelle: en effet les inscriptions se font en tout temps et le Collège offre des sessions de jour qui débutent presque à tous les mois (11 fois par année en français et 3 fois par année en anglais) ce qui permet aux étudiants de débiter à la période qui leur convient et aux employeurs de pouvoir recruter du nouveau personnel en tout temps. De plus, le Collège offre aux personnes qui désirent suivre ce cours tout en travaillant, une flexibilité d'horaire exceptionnelle: on peut en effet choisir parmi des cours de jour, de soir et de fin de semaine. On peut même suivre toute la formation uniquement en cours de soir ou en cours de fin de semaine; dans ces derniers cas, la formation s'étalera sur 8 ou 12 mois.

Le Collège tient à rencontrer individuellement ses futurs étudiants et offre aux personnes intéressées par le domaine du voyage la possibilité de rencontrer gratuitement un conseiller pour mieux identifier ce que l'industrie peut leur offrir. Cette démarche est importante car elle permet au conseiller de connaître votre personnalité, votre vécu, vos goûts et vos objectifs et ainsi mieux vous orienter quant aux différentes possibilités d'emplois avant de vous inscrire. De plus le conseiller pourra évaluer le montant d'aide financière auquel vous aurez droit et vous aider dans cette démarche. En général, les personnes qui travaillent à temps plein sont surprises d'apprendre qu'elles ont aussi la possibilité d'obtenir de l'aide financière car on croit généralement que ce service ne s'adresse qu'aux jeunes.

Parmi les personnes intéressées à s'intégrer au domaine du voyage, on retrouve des gens qui reçoivent des

prestations d'assurance-chômage; ces personnes peuvent obtenir la permission de suivre des cours tout en recevant des prestations; cependant souvent des conseillers d'Emploi-Québec refusent cette autorisation car les statistiques à leur disposition ne reflètent pas la réalité actuelle du marché de l'emploi dans le domaine du voyage; le Collège fournit alors à ces conseillers une liste des postes disponibles; en cas de nouveau refus les personnes intéressées à suivre la formation peuvent tout de même le faire en suivant le programme en cours de soir et de fin de semaine.

Un élément important qui explique le succès du Collège April-Fortier, c'est son service de placement; depuis l'automne 1999, le domaine du voyage est en pleine ébullition et il y a un manque de personnel qualifié. Au service de placement, on reçoit d'une part les demandes des employeurs à qui le Collège offre un service de pré-sélection et, d'autre part, les étudiants qui recherchent un emploi à qui le Collège offre un service d'orientation. Étant donné qu'il y a beaucoup plus d'emplois que d'étudiants, les étudiants ont vraiment un choix intéressant de postes disponibles selon leurs goûts et leurs objectifs. Avant le 11 septembre dernier, il y avait plus de 250 postes disponibles pour les étudiants du Collège dans la seule région de Montréal. Fait intéressant, les personnes de plus de 40 ans sont très en demande dans les agences de voyages détaillantes.

Évidemment, à cause des événements du 11 septembre, la situation a dramatiquement changé. Cependant si l'on se fie à l'expérience vécue lors de la guerre de Golfe en 1991, on peut estimer que l'on fera face à une demande accrue au cours des prochains mois. Si vous désirez en connaître plus, n'hésitez pas à communiquer avec un conseiller du Collège April-Fortier au (514) 878-1414 ou 1-888-878-1414. Vous pouvez consulter le site web du collège: www.april-fortier.com

Le Collège April-Fortier est situé au 801, rue Sherbrooke Est, bureau 100, au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke.

l'école du voyage l'école du voyage l'école du voyage

2891161A

Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens

Centraide
du Grand Montréal

(514) 288-1261
www.centraide-mtl.org

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.

E4 LES PETITES ANNONCES 987-VENDU DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30
Par téléphone: (514) 987-8363
Par télécopieur: (514) 848-6287
Adresse postale: Les petites annonces, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9
petitesannonces@lapresse.ca

Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

- Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
Rubrique, texte et dates de parution
Personne à joindre pour vérification
Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

AVIS
Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci.

AUTOBAINES
3 lignes, 7 jours pour 34,65 \$ (1,65 \$ par ligne, par jour supplémentaire)
Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication.

IMMOBILIER 100

- 100 VISITES LIBRES PLATEAU, 4570 Brébeuf, condos neufs, 1010 pi car, foyer, 2-3 ch. grande terr., tranquille, 124 000 \$, 514-523-3542
101 ÎLE DE MONTRÉAL CENTRE EST DUPLEX RENO Très beau, poss. d'occ. R. Lamothé 514-949-0791
101 ÎLE DE MONTRÉAL ROSEMOND DUPLEX 2 x 4 1/2 s/sol, très propre. Plusieurs entrées. Bons revenus. R. Lamothé 514-949-0791
106 RIVE-SUD BROSSARD, magnifique bung, situé près de tous les services, 6 ch., 2 s/bains, s/sol fini avec poss. de bach., (idéal pour fam.). Cuisine en chêne, tout équipée avec Jen-Air et comptoir lunch. Grande cour arrière avec piscine creusée. Faut voir! Prix demandé 128 000 \$. Tél.: 514-240-5684, 450-926-0921, 450-434-7884

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.
12335 LAPIACE
12335 LAPIACE
VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

100 IMMOBILIER

- RÉSIDENTIEL •
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
Visites libres, possibilité d'achat... 100
Île de Montréal... 101
Centre-ville... 102
Vieux-Montréal... 103
Laval, Rive-Nord... 105
Rive-Sud... 106
Banlieue ouest... 107
Banlieue est... 108
Laurentides, Lanaudière... 109
Estrie, Cantons de l'Est... 110
Extérieur de Montréal... 111
Bord de l'eau... 112
États-Unis, hors frontières... 113
Temps partagé, échange... 114
Condominiums, copropriétés... 115
Maisons de campagne, domaines... 116
Chalets... 117
Maisons mobiles... 118
Propriétés à échanger... 119
Propriétés demandées... 120
Fermes, terres... 121
Terrains résidentiels... 122
Prêts hyp. / résidentiel... 123
Divers... 129

Garages... 152
On demande à louer... 153
On demande à partager... 154
Sous-location... 155
Appartements meublés... 156

- INDUSTRIEL •
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
Propriétés à revenus... 160
Propriétés comm. / industrielles... 162
Fermes, terres... 168
Commerces... 170
Copropriétés, espaces comm. / industriels... 172
Terrains comm. / industriels... 173

200 MARCHANDISES ET SERVICES

- Audiovisuel, photographie... 203
Instruments de musique... 205
Meubles, électroménagers... 206
Équipements, articles maison... 207
Chauffage, climatisation... 209
Vêtements, fourrure... 210
Collections, livres... 211
Antiquités, œuvres d'art, bijoux... 212
Livres... 214
Informatique... 217
Animaux... 220
Perdu... 221
Trouvée... 222
Coiffure, esthétique... 224
Bois de foyer... 225
Bureau, téléphonie... 228
Imprimerie... 229

Machinerie, outils... 231
Équipements commerciaux... 232
Construction, rénovation... 233
Marchandises diverses... 235
On demande à acheter... 236
Encans... 237
Vente de garage, de charité... 238
Marché aux puces... 240
Entretien... 250
Paysagistes, déneigement... 256
Transport, déménagement... 257
Gardiennes, gardiennage... 259
Professionnels... 260
Esthétique, coiffure... 262
Traitement de textes, rédaction et traduction... 264
Services divers... 268
Séances thérapeutiques, massothérapie, produits naturels... 270

300 OFFRES D'EMPLOI

- Offres d'emploi (encadrées seulement)... 300
Programmes de formation... 303
Postes cadres et professionnels... 304
Santé, services communautaires... 306
Éducation, enseignement... 307
Gardiennes... 308
Bureaux... 310
Informatique... 313
Assurance... 316
Secteur automobile... 317
Vente, commerce... 319
Immobilier... 320
Transport, camionnage... 321
Hôtellerie, restauration, alimentation... 322
Imprimerie, infographie... 324

400 SERVICES PERSONNELS

- Naissances, graduations, fiançailles, mariages... 401
Avis de recherche... 402
Compagnies, compagnons... 403
Agences de rencontres... 404
Clubs de rencontres... 405
Lignes de rencontres... 406
Astrologie, occultisme... 410
Billets de sport / spectacles... 419
Activités sociales... 420
Escortes, rencontres, etc... 440
Studios de massage... 445
Divers... 450
Souhaits... 460

500 TRANSPORTS ET VÉHICULES AUTOMOBILES

- Machinerie diverse, véhicules lourds... 501
Camions, 4 x 4, fourgonnettes... 511
Véhicules 2998 \$ et moins... 548
Automobiles... 550
Autos, camions antiques et de collection... 555
Autos - camions à louer... 557
Services divers... 560
Pièces et accessoires... 568

600 LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

- Sports, plein air... 605
Séjours, excursions... 610
ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS •
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
Motocyclettes... 655
Rameaux, sports nautiques... 658
Motoneiges, véhicules tout terrain... 661
Véhicules récréatifs... 667
Remorques... 668

700 AFFAIRES

- Site Internet... 704
Occasions d'affaires... 710
Franchises... 714
Services spécialisés, financement... 715
Tenue de livres, impôt... 725

800 AVIS

- Avis légaux... 801
Avis divers, communiqués... 805
Avis de dissolution, changements de nom... 850

900 DÉCES, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

- Remerciements... 900
Condoléances... 900
Prières... 900
Décès... 900

Petites annonces cyberpresse.ca

- 101 ÎLE DE MONTRÉAL CENTRE EST DUPLEX RENO Très beau, poss. d'occ. R. Lamothé 514-949-0791
101 ÎLE DE MONTRÉAL ROSEMOND DUPLEX 2 x 4 1/2 s/sol, très propre. Plusieurs entrées. Bons revenus. R. Lamothé 514-949-0791
106 RIVE-SUD BROSSARD, magnifique bung, situé près de tous les services, 6 ch., 2 s/bains, s/sol fini avec poss. de bach., (idéal pour fam.). Cuisine en chêne, tout équipée avec Jen-Air et comptoir lunch. Grande cour arrière avec piscine creusée. Faut voir! Prix demandé 128 000 \$. Tél.: 514-240-5684, 450-926-0921, 450-434-7884

Petites annonces cyberpresse.ca

- 101 ÎLE DE MONTRÉAL CENTRE EST DUPLEX RENO Très beau, poss. d'occ. R. Lamothé 514-949-0791
101 ÎLE DE MONTRÉAL ROSEMOND DUPLEX 2 x 4 1/2 s/sol, très propre. Plusieurs entrées. Bons revenus. R. Lamothé 514-949-0791
106 RIVE-SUD BROSSARD, magnifique bung, situé près de tous les services, 6 ch., 2 s/bains, s/sol fini avec poss. de bach., (idéal pour fam.). Cuisine en chêne, tout équipée avec Jen-Air et comptoir lunch. Grande cour arrière avec piscine creusée. Faut voir! Prix demandé 128 000 \$. Tél.: 514-240-5684, 450-926-0921, 450-434-7884

100 IMMOBILIER

- 100 VISITES LIBRES PLATEAU, 4570 Brébeuf, condos neufs, 1010 pi car, foyer, 2-3 ch. grande terr., tranquille, 124 000 \$, 514-523-3542
101 ÎLE DE MONTRÉAL CENTRE EST DUPLEX RENO Très beau, poss. d'occ. R. Lamothé 514-949-0791
101 ÎLE DE MONTRÉAL ROSEMOND DUPLEX 2 x 4 1/2 s/sol, très propre. Plusieurs entrées. Bons revenus. R. Lamothé 514-949-0791
106 RIVE-SUD BROSSARD, magnifique bung, situé près de tous les services, 6 ch., 2 s/bains, s/sol fini avec poss. de bach., (idéal pour fam.). Cuisine en chêne, tout équipée avec Jen-Air et comptoir lunch. Grande cour arrière avec piscine creusée. Faut voir! Prix demandé 128 000 \$. Tél.: 514-240-5684, 450-926-0921, 450-434-7884

116 MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES

- 116 MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES
REGION Bois franc, vieille maison de ferme, 7 app., besoin rien à rénover, aussi terrain adj. pour réparation, milieu agricole. 819-359-2794
ANJOU, 4/1, 1er déc., bas duplex, 825 \$, 514-926-3884.
ANJOU, très beau 5 1/2, 3 ch., bois franc, portes patio, semi-meu. 514-926-3884.
ANJOU bachelier, 1 1/2, semi-meu. 3505 450-581-1510

117 CHALET À VENDRE

- 117 CHALET À VENDRE
A ST-DONAT, 2 3 ch., foyers. Bord eau, sur grands terrains. 85 000 \$ - 514-273-6263.
LANAUDIÈRE style Suisse meublé, 3 ch., int. pin, bord eau, 32 000 pi car. 514-336-1693

118 ÉTATS-UNIS HORS FRONTIÈRE

- 118 ÉTATS-UNIS HORS FRONTIÈRE
FLORIDE, condo 3 1/2, adjacent au terrain où Jack Jaccaranda, tout meublé, après 19h, 514-762-1360

115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS

- 115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS
A L.D.R., 3 min. futur métro, luxueux 4 1/2, foyer, occ. imm., 78 000 \$ 450-975-8010
CONDO-LOFT luxueux, sur Plateau, sur Mt-Royal, sur 155 000 \$. 514-841-1001
DOMAINE PAR OLYMPIQUE luxueux 4 1/2, 1400 pi car. 2, 2 s/bains, vision hôpital Masson-Neuve 225 000 \$, offre raisonnable! 514-253-9139

122 TERRAINS RÉSIDENTIELS

- 122 TERRAINS RÉSIDENTIELS
ST-DONAT, 50 000 pi car, bord de l'eau, comptant! 1000\$, 250 \$/mois. 819-424-4485
BORD DE L'EAU, lac Des Grandes Baies à Norminungue, ou avec accès au lac. 819-278-0982

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

- 131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL
LOFT, neuf + 700 pi car., 4807 est Ontario, 3e. Murs briques, pl. bois, sols lumineux, 5 pièces, 1000 \$/mois. 514-255-5222
MÉTRO Beaubien 2 1/2, tout incl., ascenseur, bail 12 mois. 4205/4505, libre. 514-274-0566
MÉTRO Cadillac 3 1/2, aire ouverte, nov., 4305 514-259-7064
MÉTRO Charlevoix à 5 min., grand 4 1/2, 1er étage, 2 ch., fermés, propre, 450-347-3114.
MÉTRO Crémazie, 2 1/2, chauffé, éclairage local, 380 \$. Références. 514-721-1165

132 HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

- 132 HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS
A! 1ère, 2e, bail, vente, notaire Laberge jur. voir 514-729-4332
ARGENT vite, 1ère, 2e, ST-ONGE CTR. 733-4214

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

- 131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL
LOFT, neuf + 700 pi car., 4807 est Ontario, 3e. Murs briques, pl. bois, sols lumineux, 5 pièces, 1000 \$/mois. 514-255-5222
MÉTRO Beaubien 2 1/2, tout incl., ascenseur, bail 12 mois. 4205/4505, libre. 514-274-0566
MÉTRO Cadillac 3 1/2, aire ouverte, nov., 4305 514-259-7064
MÉTRO Charlevoix à 5 min., grand 4 1/2, 1er étage, 2 ch., fermés, propre, 450-347-3114.
MÉTRO Crémazie, 2 1/2, chauffé, éclairage local, 380 \$. Références. 514-721-1165

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

- 131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL
LOFT, neuf + 700 pi car., 4807 est Ontario, 3e. Murs briques, pl. bois, sols lumineux, 5 pièces, 1000 \$/mois. 514-255-5222
MÉTRO Beaubien 2 1/2, tout incl., ascenseur, bail 12 mois. 4205/4505, libre. 514-274-0566
MÉTRO Cadillac 3 1/2, aire ouverte, nov., 4305 514-259-7064
MÉTRO Charlevoix à 5 min., grand 4 1/2, 1er étage, 2 ch., fermés, propre, 450-347-3114.
MÉTRO Crémazie, 2 1/2, chauffé, éclairage local, 380 \$. Références. 514-721-1165

132 HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

- 132 HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS
A! 1ère, 2e, bail, vente, notaire Laberge jur. voir 514-729-4332
ARGENT vite, 1ère, 2e, ST-ONGE CTR. 733-4214

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

- 131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL
LOFT, neuf + 700 pi car., 4807 est Ontario, 3e. Murs briques, pl. bois, sols lumineux, 5 pièces, 1000 \$/mois. 514-255-5222
MÉTRO Beaubien 2 1/2, tout incl., ascenseur, bail 12 mois. 4205/4505, libre. 514-274-0566
MÉTRO Cadillac 3 1/2, aire ouverte, nov., 4305 514-259-7064
MÉTRO Charlevoix à 5 min., grand 4 1/2, 1er étage, 2 ch., fermés, propre, 450-347-3114.
MÉTRO Crémazie, 2 1/2, chauffé, éclairage local, 380 \$. Références. 514-721-1165

132 HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS

- 132 HYPOTHÉCAIRES/RÉSIDENTIELS
A! 1ère, 2e, bail, vente, notaire Laberge jur. voir 514-729-4332
ARGENT vite, 1ère, 2e, ST-ONGE CTR. 733-4214

131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL

- 131 À LOUER ÎLE DE MONTRÉAL
LOFT, neuf + 700 pi car., 4807 est Ontario, 3e. Murs briques, pl. bois, sols lumineux, 5 pièces, 1000 \$/mois. 514-255-5222
MÉTRO Beaubien 2 1/2, tout incl., ascenseur, bail 12 mois. 4205/4505, libre. 514-274-0566
MÉTRO Cadillac 3 1/2, aire ouverte, nov., 4305 514-259-7064
MÉTRO Charlevoix à 5 min., grand 4 1/2, 1er étage, 2 ch., fermés, propre, 450-347-3114.
MÉTRO Crémazie, 2 1/2, chauffé, éclairage local, 380 \$. Références. 514-721-1165

145 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS À LOUER

- 145 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS À LOUER
ÎLE-DES-SŒURS, Club Marin II, 19e, vue fleuve, 800 pi car., meublé, piscine int., SPA, gym, tennis, stat. int., 1500 \$, libre 1er nov., 514-945-9216
TREMBLANT, luxueux, 2 ch., meublé, saison, 514-817-6635

147 CHALET À LOUER

- 147 CHALET À LOUER
10 MIN. Mt-Orford, 1 à 6 ch. jour/sem/ann. 819-868-0870
20 min. de Tremblant, charmante maison, tout équipée, 3 ch., foyer, du 8 déc. à fin fév. 5500 \$ avec références. 819-321-2883

148 CHAMBRES, PENSIONS

- 148 CHAMBRES, PENSIONS
LE MARONNIER, chambres à louer à partir de 35 \$/nuît, disp. à la semaine à partir de 175 \$. Prés centre-ville. 514-523-1091
N.D.G., maison privée 2001 ch. étudiants, nourrie, 1255 sem. méth. 514-483-6525

149 PROPRIÉTÉS À LOUER

- 149 PROPRIÉTÉS À LOUER
ST-SAUVÉUR bung, 3 ch., 2 s/bains, garage, foyer, tout équipé, meublé, pour 6 mois et + 514-931-0905

152 GARAGES

- 152 GARAGES
ESPACE entreposage chauffé pour motos, 450-773-2555
PTE ST-CHARLES GARAGES 46 \$ 514-364-5872

147 CHALET À LOUER

- 147 CHALET À LOUER
10 MIN. Mt-Orford, 1 à 6 ch. jour/sem/ann. 819-868-0870
20 min. de Tremblant, charmante maison, tout équipée, 3 ch., foyer, du 8 déc. à fin fév. 5500 \$ avec références. 819-321-2883

148 CHAMBRES, PENSIONS

- 148 CHAMBRES, PENSIONS
LE MARONNIER, chambres à louer à partir de 35 \$/nuît, disp. à la semaine à partir de 175 \$. Prés centre-ville. 514-523-1091
N.D.G., maison privée 2001 ch. étudiants, nourrie, 1255 sem. méth. 514-483-6525

149 PROPRIÉTÉS À LOUER

- 149 PROPRIÉTÉS À LOUER
ST-SAUVÉUR bung, 3 ch., 2 s/bains, garage, foyer, tout équipé, meublé, pour 6 mois et + 514-931-0905

152 GARAGES

- 152 GARAGES
ESPACE entreposage chauffé pour motos, 450-773-2555
PTE ST-CHARLES GARAGES 46 \$ 514-364-5872

153 ON DEMANDE À LOUER

- 153 ON DEMANDE À LOUER
URGENT! Couple cherche maison ou condo meublé, avec garage. Du 1er nov. au 1er août, sur la rive-sud. 514 894-9892
MÉTRO Jean-Talbot, A12 meublé chauffé, tout équipé, câble, TV, Internet. Personne sérieuse. 1er oct. 2415, 514-274-3230
PETITE-PATRIE, 8 1/2 meublé, vaisselle, 1er déc. 1000 \$/mois chauffé éclairé. 514-271-0501, 514-992-5063.

155 SOUS LOCATION

- 155 SOUS LOCATION
COTE ST-LUC, grand 3 1/2, 4205, garage, 514-483-3213.
PETITE-PATRIE, 8 1/2 meublé, vaisselle, 1er déc. 1000 \$/mois chauffé éclairé. 514-271-0501, 514-992-5063.

2 jours consécutifs pour seulement 21,00 \$* pour 3 lignes
LES PETITES ANNONCES 987-VENDU sans frais 1 866 987-VENDU (8363)
Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

INDEX DES DÉCÈS

- BEAULAC (Proulx), Isabelle**
Montréal
- BEAULNE, Guy**
Montréal
- BÉLANGER, Maurice**
Montréal
- BLIER, Guy**
Montréal
- BOUCHARD, Lucille**
Montréal
- CHARLAND (née Biltjes), Claire**
Outremont
- COURTEMANCHE, Thérèse**
Montréal
- GUÉRARD, Gérard**
Montréal
- LABONTÉ, Léandre**
Montréal
- MANY, Jeannine**
Laval
- MARTIN, Gérard**
Montréal
- PINEAU, Céline Hudon**
Ste-Foy
- PLANTE, Jean-Marc**
Huntsville, Alabama, U.S.A.
- ROY, Armand**
Laval
- TADDEO, Donat sr**
Montréal
- VÉZINA, Eugène**
Vaudreuil-Dorion

BÉLANGER, Maurice
1914-2001
À Montréal, le 26 septembre 2001, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Maurice Bélanger. Il laisse dans le deuil ses enfants Ginette (Bernard Caire), Claudine (Jean Pelletier) et Daniel Bélanger (Andrée Hodje); ses petits-enfants Nathalie (Edward Fon), Sébastien Caire (France Dechberry), Bernard Caire (Frédérique Souchon), Anouk et Frédéric Bélanger, Jean-Marc et Véronique Pelletier; ses arrière-petits-enfants Alexandre, Élodie, Noah Fon; son frère et ses sœurs Solange, Huguette et Yvon ainsi que neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 6 octobre 2001, à 11 h, en la paroisse St-Joseph de Mont Royal, 1620 Laird. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal seraient appréciés. Direction: **Centre funéraire Côte-des-Neiges inc. 514-342-8000**

BLIER, Guy
Paisiblement, à l'hôpital Sacré-Coeur, le vendredi 28 septembre 2001, à l'âge de 78 ans, est décédé Guy Blier, père bien-aimé de Jean (Joyce) et Pierre (Denyse), grand-père chéri de Marc-André, William, Natalie, Alexandre, Jean-Philippe et Sabrina, cher frère de Françoise Belair. Un service en sa mémoire aura lieu le samedi 6 octobre 2001 à 11 h 30 au salon **Collins Clarke MacGillivray White 307, Riverside (coin Argyle), St-Lambert**. La famille recevra les condoléances une heure avant le service.

MARTIN, Gérard
À Montréal, le 29 septembre, est décédé Dr Gérard Martin, fils de feus Léopold Martin et de Elisabeth Denault. Outre son épouse Gisèle Nadeau, il laisse dans le deuil ses enfants Lise, Ginette et Jean-François, leurs conjoint(e)s, ses frères (Gabriel et Charles), sa sœur (Claudette Lemire), ses belles-sœurs et beau-frère, plusieurs nièces et neveux, ainsi que de nombreux amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 6 octobre à 11 heures en l'église Notre-Dame-d'Anjou. L'inhumation suivra immédiatement après, au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 h 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Toute marque de sympathie pourrait se concrétiser par un don à la Fondation de l'Hôpital Charles-Le Moyne, 3120, boul. Taschereau, Greenfield Park, J4V 2H1. Direction funéraire: **Les Services funéraires Lacroix inc. Laval (Vimont) (514) 381-6664**



TADDEO, Donat (Sr)
Né à Pietranico, en Italie, le 2 octobre 1910, décédé paisiblement le jour de son 91^{ème} anniversaire au Pavillon Hôpital Royal Victoria du Centre universitaire de santé McGill. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Loretta (Di Giovanni) qui partageait sa vie depuis 63 ans, ses enfants Dominic (Angela Nucci), Ronald, Antonette, Donat jr (Brigitte St-Laurent), Frank (Mary Piccinni), ses très chers petits-enfants Anthony (Lisa Pomkowski), Mark, Carlo, Daniela, Francesca, Julia, son arrière-petit-fils Jack, ses neveux et nièces, et Helen Lanthier, grande amie de la famille. Il fut précédé par sa fille Angelina. Donat Taddeo avait 18 mois lorsque sa famille immigrait d'Italie au Canada et s'installa à Montréal dans le quartier Ville Émard Côte St-Paul où il contribua de diverses façons à la vie économique et sociale du milieu. Pendant plus de 50 ans, il exploita un magasin de chaussures familial, approvisionnant des milliers de familles, particulièrement pendant la Dépression et l'immigration massive qui suivit la Deuxième Guerre mondiale; au cours des années 30, il fut gérant et commanditaire d'une équipe de softball championne; leader de la communauté italienne. Il fut marguillier fondateur de la paroisse St-Jean Bosco et membre du conseil d'administration de l'orphelinat St-Joseph. Il eut le bonheur d'avoir une famille unie, de nombreux amis et de jouir d'une vie longue et prospère. La famille désire remercier Ronald pour ses soins loyaux et dévoués et pour l'amitié dont il a fait preuve au cours des dernières années. Elle témoigne également toute sa reconnaissance aux médecins et au personnel infirmier de l'urgence du 10^{ème} étage et des soins palliatifs de l'Hôpital Royal Victoria pour leur sollicitude et leur compétence. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Oeuvre du Frère André, Oratoire St-Joseph, 3880, chemin de la Reine Marie, Montréal (Québec) H3V 1H6. La famille accueillera parents et amis le mercredi 3 octobre 2001 de 19 à 22 h, le jeudi 4 octobre 2001 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au



PINEAU, Céline Hudon
Au CHUQ, pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 2 octobre 2001, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Céline Hudon, épouse de Jean Pineau. Elle demeurait à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances à la **Coopérative funéraire du Plateau 950, des Érables, Québec** le vendredi 5 octobre de 19 à 22 h. Samedi l'ouverture se fera à compter de midi. Le service religieux sera célébré le samedi 6 octobre à 14 h en l'église St-Yves (2470 Triquet, Ste-Foy). Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Benoît, Catherine, Geneviève (Jacques Demers) et Frédéric; ses petits-enfants: Étienne et Jacinthe Demers; ses sœurs et son frère: Madeleine, Denise, Gisèle, Rolande (feu John Labella), Odette (Clovis Doyer), Simone, Claude (François Drapeau), Louise et Jeanne; ses beaux-frères et belles-sœurs: Céline Pineau (feu Jean Raymond), Denise Pineau (Jacques Philippot), Soeur Suzanne Pineau, o.s.u. et Jacques Pineau (Louise Bardou) ainsi que neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer, 190, Dorchester, bureau 50, Québec, G1K 5Y9. Pour renseignements: (418) 688-2411 Télécopieur: (418) 688-2414 Courriel: cfp@videotron.net

DÉCÈS



À la mémoire de Jeannine Many 1945-2001

À la Cité de la Santé de Laval, Jeannine a quitté son corps pour une transformation de sa vie, le mardi 2 octobre 2001, à l'âge de 56 ans. Elle a vécu pendant plus d'un an avec une maladie qu'elle a graduellement acceptée avec de plus en plus de confiance dans ce que la vie lui apportait. Jeannine est la fille de feu Roger Many et de feu Liliane Ratelle. Elle laisse ici-bas pour poursuivre leur route, son conjoint Raoul Lincourt, sa fille Sylvie Momotides et son conjoint Claudio Marrano, sa belle-fille Marie Christine Harguindeguy Lincourt, sa sœur Andrée Many et son conjoint Robert Coutu, de même que ses neveux Sylvain Coutu (Louise Borduas) et Yvan Coutu (Debbie Mc Kercher). Jeannine a fait don, comme ses parents, de son corps à la science.

Jeannine demande qu'une fête religieuse et amicale réunisse tous ses parents et ami(e)s. C'est sous le thème "que la vie continue" qu'elle vous invite à vous réunir en sa mémoire et pour fêter sa transformation.

Une messe sera célébrée le samedi 6 octobre à 10 h en l'église Marie-Reine des Cœurs, du 5905 Turenne, coin Bossuet à Montréal, dans l'Est de la ville.

Une réception accueillera parents et ami(e)s au

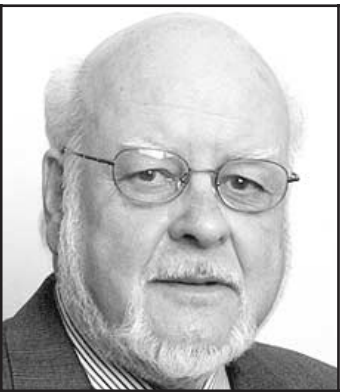
Complex funéraire Magnus Poirier inc. 6825, rue Sherbrooke Est, Montréal

si vous désirez faire un don, Jeannine vous suggère: La Fondation québécoise du cancer ou Le Rameau d'Olivier (l'organisme communautaire qui a accueilli sa mère pour lui faire vivre des loisirs de qualité).

"Bon voyage, va ton nouveau chemin, pour cette éternelle excursion!"

BEAULAC (Proulx), Isabelle

1922-2001
À Montréal, le 3 octobre 2001, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Isabelle Proulx, épouse de feu Romulus Beaulac. Elle laisse dans le deuil ses enfants Rita (Arsel), Pauline, Jacqueline (Noël) et Marcel, ses petits-enfants Jacky (Paul), Micky, Chloé, Jeremy et Vanessa, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au **Complex funéraire Magnus Poirier inc. 10300, boul. Pie-IX, Montréal-Nord**. Une réunion de prières aura lieu en la chapelle du complexe, le samedi 6 octobre à 10 h 30 et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: jeudi et vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.



BEAULNE, Guy

À Montréal, le 1^{er} octobre 2001, est décédé M. Guy Beaulne, époux de feu Pauline Beaudry. Journaliste au Droit, comédien, metteur en scène, réalisateur, directeur des Conservatoires d'art dramatique, directeur du Grand théâtre de Québec, haut fonctionnaire au ministère des Affaires culturelles du Québec, il a consacré sa vie au théâtre. Parmi les nombreux honneurs décernés à Guy Beaulne, mentionnons l'Ordre national du Québec et de l'Ordre du Canada. Il a été élu membre de la Société Royal du Canada. Il laisse dans le deuil son frère Jean-Pierre (Louise Laffeur), ses belles-sœurs: Thérèse, Anne, Yseult (Pierre Taschereau) et Claire, ses filles Pascale (Pierre Simon) et Martine, son fils Vincent (Elaine Lafond) et ses petits-enfants: Jacob (South Miller), Annie et Laurence. La famille accueillera parents et amis au **Salon Alfred Dallaire inc. 1111, av. Laurier Ouest, Outremont** le mercredi 3 octobre de 19 à 22 h et le jeudi 4 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le **vendredi 5 octobre, à 14 h**, en l'église St-Viateur d'Outremont, angle Laurier et Bloomfield. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Bourse Léonard-Beaulne, Université d'Ottawa, Département de théâtre, C.P. 450, Succ. A, Ottawa, On, K1N 6N5.

A LA MÉMOIRE DU

DR JULES JOLY CHIROPATICIEN

Cinq ans déjà. Cinq ans que tu nous as quittés. Le temps passe mais on ne l'oublie pas. Tu es dans nos pensées à tous les jours. Tu es dans notre cœur à tout jamais. Tes enfants qui t'aimeront toujours. Jean-Sébastien et Marie-Claude.

BOUCHARD, Lucille

File de la Sagesse
À l'infirmier Providence à Montréal, le 3 octobre 2001, à l'âge de 85 ans, dont 66 de vie religieuse, est décédée Soeur Lucille Bouchard (Hildegarde de la Passion). Elle a oeuvré 33 ans comme cuisinière à Papineauville, Montfort, Edmundston, St-Jovite et Montréal.

Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil des neveux et nièces.

Elle sera exposée à la

Maison Mère des Soeurs de la Providence 5655, Salaberry, Montréal

le jeudi 4 octobre à 14 h. Une célébration de la Parole est prévue le même jour à 19 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 5 octobre à 14 h en la chapelle de la Maison Mère des Soeurs de la Providence. Direction funéraire Lakeshore Cardinal

CHARLAND (née Biltjes), Claire

1925-2001
Subitement, à Outremont, le 30 septembre 2001, à l'âge de 76 ans, est décédée Claire Biltjes, épouse de feu Jean Charland, mère de Michèle (Michel Donato), Lyse (Michael Pominski), Francyne (feu Michel Nault), Jean-François (Josée Bergeron) et feu Robert. Elle laisse également dans le deuil, ses petits-enfants, Philippe, Pierre, Geneviève, Marie-Josée, Catherine, Jason, Daniel, Jean-Maxime, ses arrière-petits-enfants, sa soeur Louise (Raymond Lanteigne), parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 6 octobre 2001 à 14 h en l'église Saint-Joseph de Mont-Royal, 1620 boul. Laird, Ville Mont-Royal, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 13 h. Direction Urgel Bourgie

COURTEMANCHE (Crevier), Thérèse

1914-2001
À Montréal, le 30 septembre 2001, à l'âge de 86 ans, est décédée Thérèse Crevier, épouse de feu Adrien Courtemanche. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Francine Bonin), André, Claire, Lise (Pierre Tessier), Paul (Louise René), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses belles-sœurs, son beau-frère ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complex funéraire Urgel Bourgie 4780 de Salaberry, Montréal

Les funérailles auront lieu le vendredi 5 octobre, à 11 h, en l'église Notre-Dame-des-Anges et de là au cimetière St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et vendredi à compter de 9 h 30.



GUÉRARD, Gérard 1914-2001

À Montréal, au centre hospitalier Fleury, le 2 octobre 2001, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Gérard Guérard, époux de feu Laurencia Charbonneau. Il laisse dans le deuil, ses enfants, Colette (Jean Brunelle), Suzanne, Lorraine (Bernard Minier), Gilles (feu Adrienne Simard), Yvon (Ginette Denis), Germain (Ginette Sylvain), Richard, Jocelyne (Raymond Bazinet), Louise (Werner Stin); de nombreux petits-enfants et leurs conjoints, ainsi que des arrière-petits-enfants, ses sœurs, Sr Anna et Marthe Guérard, son beau-frère Omer Charbonneau (feu Marie Guérard), sa belle-sœur Thérèse Shaffer (feu Fernand Guérard), de même que plusieurs neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis(es) au **Complex funéraire Magnus Poirier inc. 6825, Sherbrooke Est, Montréal**. Les funérailles auront lieu le samedi 6 octobre à 14 h en l'église St-Donat, 6805 rue de Marseille, Montréal. Heures des visites: vendredi 5 octobre de 14 à 22 h et samedi dès 12 h. Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

LABONTÉ, Léandre

1916-2001
À Montréal, le 1^{er} octobre 2001, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Léandre Labonté, époux de Lucile Patenaude, père de Ghislaine, Huguette (André Paquette), Jacques (Francine Simard), Normand (Lorraine Lafranchise) et Suzanne, grand-père de Nathalie, Marc-André, Caroline et Frédéric. Il laisse également sa soeur Lucette, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au **Complex funéraire Urgel Bourgie 3503, Papineau, Montréal**. Les funérailles auront lieu le 5 octobre à 13 h en la chapelle du salon et de là au cimetière Jardin Urgel Bourgie Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Votre sympathie à la famille peut se témoigner par un don à l'Association pulmonaire du Québec. Heures de visite: vendredi à compter de 9 h.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.L.
REMERCIEMENTS à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et à la Révérende Mère Marie-Rose pour faveurs obtenues. J.L.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.D.

ANDRÉ TRIDELLE

LE BRIDGE

atrudell@lapresse.ca

LA COMPÉTITION board-match consiste à obtenir la meilleure note possible sur chaque main jouée. Comment gageriez-vous la main suivante, en Est-Ouest et en Nord-Sud, d'abord. Que feriez-vous si le camp Nord-Sud arrivait à un contrat de 2 Pi ?

Donneur: Nord			
Vulnérabilité: Est-Ouest			
NORD			
♠ 9 5 2			
♥ A V 9			
♦ D 10 9 6 3			
♣ 10 2			
OUEST		EST	
♠ A R 10 6		♠ 8 7	
♥ D 5 4 3		♥ 8 6 2	
♦ 8 7		♦ R 5 4 2	
♣ A R V		♣ D 8 7 6	
SUD			
♠ D V 4 3			
♥ R 10 7			
♦ A V			
♣ 9 5 4 3			
Les enchères:			
NORD	EST	SUD	OUEST
passe	passe	1 Pi	1 SA
2 Pi	contre	passe	passe
Entame: Roi de Tr			

Infographie La Presse

En position Est, ayant entendu son partenaire gager 1 SA, après l'ouverture à 1 Pi par Sud, a contré pour la pénalité, dans le but de gagner la main si les adversaires jouant aussi 2 Pi, chutaient d'une levée.

Voici comment la main s'est déroulée.

Ouest fait la première levée du Roi de Tr. Il revient Co que le Valet prend au mort. Petit K vers le Valet et Tr. Ouest joue le Valet, mais Est prend de la Dame et revient atout. Le Valet de Sud est pris du Roi. Retour K vers l'As, petit Tr coupé au mort et As et Roi de Co. Le déclarant a encaissé six levées.

Il joue alors le 9 de Tr qu'Ouest coupe du 10 de Pi. Retour Co. Peu importe lequel de Nord ou de Sud qui coupe, Ouest fait les deux dernières levées de As-6 d'atout. Moins un.



Un don pour l'espoir et pour l'entraide

VIRAGE

Groupes d'entraide pour personnes atteintes de cancer et leurs proches
CHUM, Hôpital Notre-Dame pavillon Mailloux local K1253-5
1560, rue Sherbrooke Est
Montréal, Qc H2L 4M1
(514) 890-8000 poste 28139

Directives sur l'allaitement maternel

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — La ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux a formulé, hier, une série de lignes directrices visant à favoriser l'allaitement maternel.

L'objectif est de faire en sorte que 85 % des mères allaitent leur nourrisson d'ici 2007. Depuis 1990, le taux d'allaitement maternel au Québec est passé de 60 à 70 %.

Dans un document d'une cinquantaine de pages, le ministère de la santé décrit les moyens à prendre ou les conditions à respecter pour atteindre cet objectif.

Dans un premier temps, les chercheurs québécois qui se sont penchés sur le sujet et produit le document de référence ont retenu la nécessité de mettre en place les moyens physiques pour permettre aux femmes de faire le choix de l'allaitement maternel.

« Pour que les femmes atteignent leur objectif de l'allaitement, ont noté les spécialistes, le soutien offert par les CLSC, les groupes d'entraide à l'allaitement, les organismes communautaires en périnatalité et les milieux dans lesquels vivent les familles est essentiel. »

Le ministère de la Santé devra

aussi faire ses devoirs en nommant dans les plus brefs délais une personne responsable au niveau provincial et en intégrant l'allaitement dans tous les programmes gouvernementaux et en assurant l'harmonisation et la mise à jour de l'information.

Parmi les nombreuses conditions nécessaires à la réalisation des objectifs visés, le document ministériel fait état de la nécessité d'aider les mères à commencer d'allaiter dans la demi-heure suivant la naissance; de laisser l'enfant avec sa mère 24 heures par jour et d'encourager l'allaitement au sein à la demande de l'enfant.

BROWNSBURG-CHATHAM

Des citoyens réclament une enquête de la CMQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA MINISTRE des Affaires municipales, Louise Harel, vient d'être saisie d'une pétition comportant près de 2900 signatures de citoyens de Brownsburg-Chatham, lui demandant de mandater la Commission municipale du Québec (CMQ) pour tenir une enquête publique sur l'administration de cette ville créée à la suite d'une fusion en 2000.

Le comité de citoyens de Brownsburg-Chatham, responsable de la signature de la pétition, veut que la CMQ enquête notamment sur la tenue des séances publiques du conseil, le respect des procédu-

res de règlement d'emprunt, la portée et l'application des compétences de la directrice générale et, de façon générale, sur tout autre aspect de l'administration publique qui serait contraire aux dispositions de la Loi des cités et villes.

« Le comité espère que cet appui manifeste de citoyens de Brownsburg-Chatham contribuera à nettoyer le discours du maire Alain Bédard de ses insinuations sur l'honnêteté et les visées du groupe. Le comité est apolitique et désintéressé. Son but premier est de préserver le caractère si particulier de la municipalité, ses modes de vie simples et ce, dans le plus grand respect des capacités de

payer de chacun de ses contribuables », a indiqué le porte-parole du regroupement, Yvon Blouin.

Dans les reproches adressés à l'administration du maire Bédard, le comité fait aussi état de la signature d'une entente de 15 ans avec Lachute pour les services de police, alors que Québec avait annoncé une réforme touchant les municipalités du type de Brownsburg-Chatham, d'une augmentation énorme de la taxe sur les immeubles non résidentiels du secteur Chatham et du déménagement, au détriment des élèves, de la bibliothèque scolaire du presbytère de Saint-Philippe à l'ancien hôtel de ville de Chatham.

MOT MYSTÈRE

PRENOMS - Un mot de 8 lettres

H E I K C I V D T M A I R Y M
 L I B Y S R O S E E L I D O U
 A N A O E O J I M R C D I A Y
 N N R U D T L S E J E I A N O
 D A A R U S E A M T E K N D L
 R R L I E E U A A L T A E A A
 Y I U L G N G C L N F E N R I
 U A S U E G I I O O I A D N N
 G L R D Y T M E L M V K E O E
 K C U O N A S T R I D L I C U
 A L Y V C L O V I S L T I T P
 T A A I I S N E A Y I L T A A
 Y U N C C T I R E N A L D V O
 E D N A M R A Y O L A N D E L
 Y E R T P H I L I B E R T E A

- | | | | |
|---------|---------|-----------|---------|
| ALICE | FANNY | NELLY | STELLA |
| ANICET | GUY | NESTOR | SYBIL |
| ANNIE | IDA | NIKITA | TEDDY |
| ANOUC | ISAAC | OCTAVE | TINO |
| ARMANDE | IVANA | ODETTE | URSULA |
| ASTRID | JEANNE | ODILE | VICKIE |
| CAMILLE | JIM | OSCAR | VITAL |
| CINDY | KATY | PAOLA | YANN |
| CLAIR | LANDRY | PHILIBERT | YOLAINE |
| CLAUDE | LARA | REINE | YOLANDE |
| CLOVIS | LOLA | RENALD | YOURI |
| CONRAD | LUDOVIC | ROSE | |
| DEREK | MAGGY | SARAH | |
| DIANE | MIGUEL | SIMON | |
| EUDES | MYRIAM | SONIA | |

Solution du dernier problème : SICILE

04/10/2001

10747

LA PHRASE SECRÈTE

Thème: Citation de Coluche

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

S	I	E	I	E	U	I	A	I	O	O	R	I	T
S	D	O	J	M	J	X		V	I	M	E	A	C
S	I	M	N		A	N		L		U	R		I

Solution du dernier numéro : Immobile, assis sans rien faire, le printemps vient, l'herbe pousse.

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

4 octobre 2001

06231

HORIZONTALLEMENT

- Petit porte-bonheur - N'existe qu'à cause de la lumière.
- Automobile - Indium.
- Filin de retenue d'une mine - Sens.
- Matériau de construction - Oubliées.
- Rouge vif.
- Ressemble au loir - Celui des Indiens, par exemple - Centilivre.
- Troisième personne - Pronom relatif qui représente une personne - Partie de débauche.
- Assassin - Ordre des Prêcheurs - Arme de sagittaire.
- Enlacements - Copulatif.
- Chiffres romains - Transpiration - Coassement.
- Pense - Terrain sur lequel on bâtit.
- Il n'a pas des bonnes notes - Le soleil s'y lève - Il contient la glande mammaire.

VERTICALEMENT

- Intégralité - Démonstratif.
- Pouffer - Déplacement, par un solvant, d'une substance adsorbée.
- Reproduire l'allure de quelqu'un - Institué.

- Bactérie responsable de la blennorragie.
- Se traverse facilement - Aime vivre à poil.
- Égal - Se dit des mains sans gants.
- A un fan-club - Retire.
- Mots dont la prononciation rappelle le son produit par les choses qu'ils dénotent.
- Avoir droit à juste titre à quelque chose - Problème.
- Résine malodorante - Gallium - Prise de lutte.
- Cérémonial quelconque - Encaustiquer.
- Indique le moyen - Action de faire un choix.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	B	A	L	L	O	N	N	E	M	E	N	T	
2	I	D	I	O	T		O	T	A	R	I	E	
3	D	E	S	C	A	R	T	E	S		A	R	
4	O	N		A	G	I	R		C	R	I	N	
5	U	T	I	L	E		E	P	O	U	S	E	
6	I		M	I	S	E		E	T	R	E		
7	L	I	A	S		R	E	C	T	A		I	
8	L	O	G	A	N		C	H	E	L	E	M	
9	E		I	T	A	L	I	E		E	T	A	
10	R	A	N	I	A	M		S	S		M		
11	G	E	O	L	I	E	R	E	S	A			
12	D	E	R	N	I	E	R	E	M	E	N	T	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

COM040EM

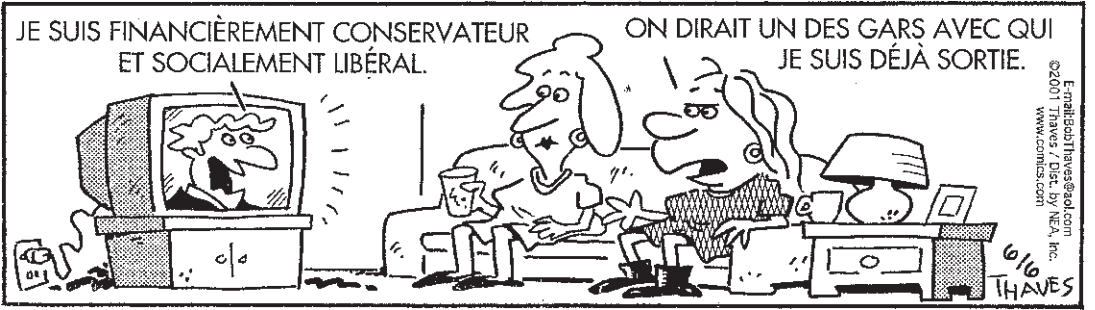
BEN



LA DÉVEINE



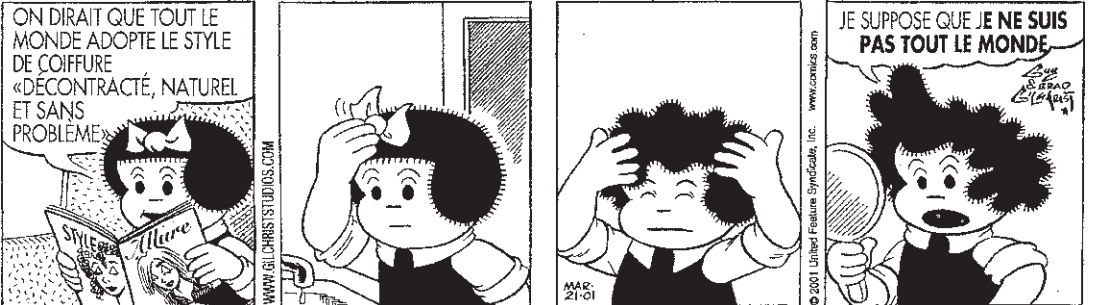
FRANK ET ERNEST



PEANUTS



PHILOMÈNE



GARFIELD



FERDINAND



DOCTEUR PATCH ADAMS

- 99 -

- Commentaires sur les succès obtenus, les échecs, le Bien et le Mal, les victoires ou les défaites, les moments heureux ou malheureux dans les relations du patient avec ses parents, ses enfants, son milieu de travail, la vie en général, son mode de vie, la collectivité, le pays, ses valeurs spirituelles, ses amis et ses ennemis.
- Point de vue sur l'état actuel de son corps: force, résistance, souplesse des articulations, pratique d'exercices; utilisation de bains, d'huiles, de saunas, de massages, de plantes; habitudes excrétoires; état de la vue, de l'ouïe et des autres organes sensoriels.
- Point de vue sur la mort (sa propre disparition comme celle des autres), incluant ses expériences personnelles sur le sujet.
- Point de vue sur les maladies mentales, chez lui comme chez les autres; les maladies mentales existent-elles vraiment?
- Manière de se sensibiliser davantage aux problèmes de santé, d'utiliser les ressources disponibles pour améliorer la sienne et celle des autres.
- Autres détails concernant la santé que ce questionnaire a pu soulever.

Si vous nous entendez constamment parler de ce questionnaire, c'est que nous tenons simplement à maximaliser les soins de santé de nos patients. Celui-ci est, bien entendu, suivi d'un examen général complet comprenant prise de pression artérielle, examen cardiaque, analyse d'urines, prise de sang, diagnostic d'un acupuncteur - le tout à titre gracieux. Il existe des milliers de façons efficaces d'améliorer sa santé et nous pensons qu'il faut que nous placions tous les atouts de notre côté.

Vous devenez un patient de l'Institut Gesundheit pour le restant de vos jours. Lorsque vous nous quittez, nous vous demandons une mise à jour annuelle des don-



nées qui vous concernent. Ces informations sont nécessaires pour nous permettre de comprendre comment exercer une médecine préventive avec chaque patient et pour partager nos réflexions sur la santé avec les autres. Nous avons pris un engagement à long terme pour tout ce qui touche le bien-être de nos patients. En nous fournissant un maximum d'éléments dans ce questionnaire, n'oubliez pas que vous vous engagez aussi.

Souvenez-vous que nul questionnaire n'est trop long. Accordez-nous la permission de le montrer aux autres membres du personnel ainsi qu'aux patients. Nous pouvons tous enseigner quelque chose à partir de notre expérience personnelle.

9

L'AVENTURE DE GARETH

Nous étions en train de contempler en silence un merveilleux coucher de soleil orangé lorsque Patch se tourna vers moi et me demanda: «Songes-tu encore à ton arthrite devant un tel spectacle?»

J'avais douze ans lorsque je subis ce qui, à première vue, ressemblait à une blessure sportive. Je

m'étais tordu un orteil qui refusait de guérir. Pendant des mois, celui-ci demeura enflé et douloureux mais les médecins ne trouvaient ni la cause ni le remède à cette inflammation. Cet été-là, je trouvai un travail de nuit qui consistait à laver les planchers des grands magasins J. C. Penney. Lorsque mes genoux commencèrent à enfler, les médecins diagnostiquèrent que le mal était dû au fait que je m'agenouillais beaucoup trop.

L'année de mes treize ans, je me réveillai un matin avec une douleur intense à la hanche, incapable de me lever. Ma mère m'emmena chez le docteur qui, après m'avoir examiné et avoir pris des radiographies, en conclut qu'il s'agissait là de douleurs de croissance. «Gareth est très grand. Il pousse trop vite. Essayez ces cachets et ces pilules pour détendre ses muscles et tout ira bien...» lui dit-il.

Cette situation persista pendant des années. Encore des médecins, encore des pilules, davantage de douleurs. Ceux-ci déclarèrent alors que je souffrais d'arthrite rhumatoïde juvénile; en fait, ils se trompaient. Il fallut des années pour que l'on établisse un diagnostic précis de mon état.

J'avais 17 ans lorsque j'emménageai dans la communauté de Twin Oaks à Louisa, en Virginie. Au bout d'environ un an, mes douleurs devinrent intolérables. Lorsque mon dos se mit à me faire souffrir à son tour, la panique m'envahit.

À SUIVRE

Stanké

© Les Éditions internationales Alain Stanké, 2000

ROM040E